

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce jeudi 25 septembre 2015, l'Agence de Diffusion de Droit International Humanitaire en Afrique Centrale, en sigle ADDIHAC totalise 22 ans d'existence.

A la suite des violations graves des droits de l'homme et de droit humanitaire pendant les conflits armés dans la région de l'Afrique centrale, l'Agence a vu le jour le 25 septembre 1993 à Kinshasa en RD Congo dans le but de faire connaître les droits de l'homme, le droit humanitaire et de promouvoir la culture de la paix par l'éducation.

Elle a également rejoint la Campagne Internationale pour l'interdiction totale des mines antipersonnel dont l'utilisation constitue une violation grave de droit humanitaire.

En effet, ces armes frappent indistinctement leurs victimes en majeure partie des populations civiles innocentes plusieurs années après les conflits armés.

L'ONG a choisi comme groupe cible les jeunes qui sont devenus des acteurs et en même temps des victimes de violence en temps de paix et pendant les conflits armés.

Le travail réalisé par l'Agence a attiré l'attention de nombreuses institutions et organisations tant nationales qu'internationales.

Ce qui a favorisé des relations de partenariat avec certaines de ces institutions et organisations. Ainsi, l'Agence est souvent invitée à participer à des conférences organisées sous l'égide des Nations Unies, de l'UNESCO, de la Cour Pénale Internationale, de la Campagne Internationale contre les Mines Antipersonnel et autres.

L'ADDIHAC a un statut consultatif au Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC) et un statut d'observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine.

Elle est membre de la Coalition pour la Cour Pénale Internationale, de la Campagne Internationale contre les Mines Antipersonnel et du Réseau Africain Francophone sur les Armes Légères.

L'Agence entretient des relations informelles avec l'UNESCO, l'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo (Italie) et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Pour plus d'information, consultez notre site : www.addihac.org

Fait à Anvers, le 25 septembre 2015

Francine DEMBO

Chargée de la Communication et Presse